

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1456

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 17

À la première phrase de l'alinéa 12, après la référence :

« 1° »,

insérer la référence :

« du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.